
Programme de Formation

CACES - Chariot automoteur initial R 489

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Ce programme s'adresse à toute personne ou toute entreprise ayant du personnel qui doit évoluer et/ou travailler avec des chariots élévateurs à conducteur porté. Plus spécifiquement, il vise :

- Les opérateurs de chariots élévateurs souhaitant obtenir leur CACES®.
- Les responsables de la sécurité au travail dans les entreprises utilisant ce type d'équipement.
- Les agents de maintenance et les responsables de l'entretien des chariots.

Ce public est amené à manipuler des charges dans des environnements variés, nécessitant une formation adéquate pour garantir la sécurité.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont de garantir que les stagiaires acquièrent les compétences nécessaires pour :

- Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs.
- Appliquer correctement la réglementation de sécurité applicable selon la recommandation R489.
- Exécuter les tâches de conduite en respectant les consignes de sécurité et en assurant l'entretien des équipements.
- Comprendre et gérer les risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs dans un environnement professionnel.

Ces compétences sont essentielles pour assurer la sécurité des opérations de manutention et la protection des travailleurs.



Description

Ce programme vise à fournir aux participants les compétences nécessaires pour conduire des chariots élévateurs à conducteur porté en toute sécurité. La formation s'étale sur une durée de 3 jours, totalisant 21 heures, et se déroule dans un cadre pratique adapté à l'apprentissage. Les principaux thèmes abordés incluent :

- Réglementation et Sécurité : Appliquer la réglementation issue de la recommandation R489, ainsi que les consignes de sécurité essentielles.
- Entretien : Effectuer l'entretien courant des chariots élévateurs.
- Technologie des chariots : Comprendre les sources d'énergie, la terminologie et les caractéristiques des différents types de chariots, ainsi que les modes de transmission.
- Stabilité et Risques : Analyser les conditions de stabilité des chariots, identifier les principaux risques associés à leur utilisation et apprendre les moyens de prévention.
- Pratique : La formation comprend des sessions pratiques de conduite et de manœuvre, ainsi que



des vérifications d'usage et d'entretien quotidien des chariots.

À l'issue de la formation, un test d'évaluation sera réalisé, comprenant des épreuves théoriques et pratiques, pour valider les compétences des participants.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent remplir certains prérequis :

- Être apte médicalement, ce qui peut impliquer un certificat médical de capacité.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français, afin de pouvoir suivre le contenu de la formation et réaliser les tests d'évaluation.

Ces compétences de base sont essentielles pour garantir la compréhension des consignes de sécurité et des réglementations en vigueur.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée à l'aide de méthodes pédagogiques actives, spécifiquement adaptées aux adultes. Les modalités comprennent :

- Des ateliers pratiques pour une immersion totale dans les situations réelles de travail.
- Des cours théoriques en salle, utilisant des supports visuels et des documents de référence.
- Une approche participative favorisant les échanges et les retours d'expérience entre participants et formateurs.

Les salles de formation sont équipées de matériel adapté et les sessions se déroulent sur un terrain d'évolution pour la partie pratique.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des stagiaires comprennent :

- Un test théorique basé sur des fiches d'évaluation spécifiques, évaluant les connaissances acquises durant la formation.
- Une évaluation pratique sur le terrain, où les stagiaires doivent démontrer leur capacité à conduire un chariot élévateur en toute sécurité.

Pour obtenir le CACES®, les candidats doivent réussir les deux épreuves, avec des notes minimales de 70/100. En cas d'échec, une attestation de compétences validées et non validées sera fournie.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation prend en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des mesures spécifiques sont mises en place, incluant :

- Un référent handicap disponible pour répondre aux demandes et besoins spécifiques des participants.
- Des aménagements matériels et humains pour faciliter l'accès aux formations et aux évaluations.

Les formateurs sont également sensibilisés à la prise en charge des stagiaires en situation de handicap, afin d'assurer un environnement d'apprentissage inclusif.